



Communiqué de presse - 13 juillet 2016

Les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français validés par la Communauté de communes du Pays de Gex.

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Gex ont approuvé ce mardi 12 juillet les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français à une très grande majorité (unanimité moins 2 abstentions). Dans le cadre de la démarche engagée depuis plusieurs mois pour transformer l'ARC Syndicat mixte en Pôle métropolitain, toutes les intercommunalités membres de l'ARC doivent adopter d'ici la fin de l'été les statuts du futur Pôle métropolitain.

L'ARC Syndicat mixte, qui compte 120 communes situées dans l'Ain et la Haute-Savoie, changera de statuts au 1er trimestre 2017 pour devenir un Pôle métropolitain. Cette transformation permettra à la structure d'initier des actions d'envergure à l'échelle du Genevois français, en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de transition énergétique et de développement économique.

Les élus de l'ARC portent une vision et une ambition pour leur territoire, « un ARC fort, pour un Grand Genève fort ». L'objectif est simple : développer l'offre de transports et garantir la qualité du cadre de vie dans un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe. La transformation de l'ARC en Pôle métropolitain marque cette volonté commune : elle traduit une nouvelle étape de coopération et d'actions après 10 ans de travail concerté (2004 : ARC Association ; 2010 : ARC Syndicat mixte ; 2017 : Pôle métropolitain).

La Communauté de communes du Pays de Gex est la sixième intercommunalité membre de l'ARC à délibérer sur les statuts du Pôle métropolitain. Les élus des Communautés de communes des Collines du Léman, Arve et Salève, du Pays Bellegardien, du Genevois, ainsi que ceux d'Annemasse Agglo ont déjà approuvé les statuts du futur Pôle métropolitain, respectivement les 20, 22, 23, 27 juin et 6 juillet. Au total, ce sont 9 intercommunalités qui doivent délibérer sur cette démarche durant l'été.

Actuellement, quinze pôles métropolitains ont déjà vu le jour en France. Une dizaine de projets sont en préparation.

« Valoriser notre territoire nécessite une approche globale et coordonnée. Le Pôle métropolitain offre cette opportunité. Nous avons fait le choix de la saisir. » - Monsieur Christophe BOUVIER, Président de la Communauté de Communes du Pays de Gex.

« Les missions du Pôle métropolitain sont simples : développer la concertation et l'action coordonnée des intercommunalités membres, être force de proposition et d'action, renforcer la capacité de négociation au sein du Grand Genève et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes. » - Monsieur Jean DENAIS, Président de l'ARC Syndicat mixte.



Conseil communautaire de la CCPG - 12 juillet 2016.

Contacts presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)630 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)